

Campagne

« Appel pour la protection de la santé des enfants »

Depuis le début des années 80, on constate que la santé des enfants, dans tous les pays dits développés, a tendance à se dégrader. Asthme, diabète insulino-dépendant, troubles psychiques et comportementaux, malformations génitales, cancers ...des maladies qui touchent de plus en plus d'enfants et particulièrement les bébés.

Pourtant, les conditions de vie et d'hygiène sont bien meilleures qu'il y a 50 ans ; des législations de plus en plus rigoureuses visent à limiter les nuisances et à assurer la qualité du milieu de vie.

Cependant, face à l'intensification des nuisances et pollutions diverses, ces législations encadrent plus qu'elles n'empêchent.

En fait, les normes destinées, en principe, à nous protéger, sont fixées de manière à ne compromettre, ni le fonctionnement, ni la rentabilité immédiate des secteurs économiques concernés car la priorité absolue est la croissance économique.

Les mesures d'interdiction et de restriction d'utilisation d'un produit ne sont donc souvent prises que trop tard pour éviter la dissémination des nuisances et des dégâts causés par celles-ci sur la santé.

L'appel lancé par le Mouvement des objecteurs de croissance, à l'initiative de Paul Lannoye (1) et dès à présent par des scientifiques et des médecins conscients de l'importance de l'enjeu, vise à inverser la logique dominante en faisant de la protection des êtres humains les plus vulnérables une réelle priorité politique.

C'est pourquoi, nous proposons d'adopter un principe simple : appliquer systématiquement la législation la plus rigoureuse existante dans le monde pour chaque produit dont la toxicité est scientifiquement établie c'est-à-dire, celle qui protège le mieux les enfants.

Neuf propositions d'actions spécifiques sont proposées dans l'immédiat. Elles concernent l'alimentation, l'eau de boisson, l'habitat, les lieux d'accueil des enfants, les biberons, les couches- culottes pour nourrissons, les produits d'hygiène corporelle, les vaccins et les jouets.

Ces propositions ont toutes un volet politique et concernent tous les niveaux de pouvoir (commune, Europe,...) et elles peuvent aussi faire l'objet d'initiatives collectives, associatives, individuelles.

L'appel, s'adresse donc aux responsables politiques, aux associations mais aussi à tout citoyen soucieux de préserver la santé et donc l'avenir des enfants. Le soutenir, implique, non un alignement sur toutes les propositions précises qu'il énonce mais une adhésion de principe et un engagement à œuvrer dans le sens qu'il définit.

Mouvement des objecteurs de croissance

(1) Docteur en sciences de l'ULB, docteur en astrophysique, député européen honoraire (groupe des verts), administrateur de Grappe (Groupe de réflexion et d'action pour une politique écologique)